

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Date : 19 Juin 2021

Objet : **014 GEF-CBIT/AO/CI – ACQUISITION DES LOGICIELS INFORMATIQUES**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet « RENFORCEMENT DE LA CAPACITE NATIONALE A METTRE EN ŒUVRE LES ELEMENTS DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS à MADAGASCAR », Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, lance le dossier d'appel d'offres aux fournisseurs implantés à Madagascar et aux autres pays, à fournir leur meilleure offre pour cette sollicitation avant la date limite indiquée ci-dessous, pour l'acquisition de DEUX (02) Lots indivisibles de Logiciels informatiques dont la liste est détaillée dans la Section II.

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs propositions techniques et financières en version numérique à l'adresse email : infos.cimadagascar@moov.mg en copie bncreddplus.cbit@gmail.com avec la mention « **ACQUISITION DES LOGICIELS INFORMATIQUES - Réf 014 GEF-CBIT/AO/CI** » en objet du mail **ET** en version physique à l'adresse : Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, au plus tard le 10 Juillet 2021 à seize heures (16h) portant la référence « **ACQUISITION DES LOGICIELS INFORMATIQUES - Réf 014 GEF-CBIT/AO/CI** » et « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ». Toutes les demandes d'information sur l'appel d'offres sont à envoyer à l'adresse e-mail infos.cimadagascar@moov.mg.

Tous les candidats doivent appliquer les règles d'éthique professionnelle les plus strictes lors de la préparation et de la soumission de leurs propositions. S'il est sélectionné, il doit exécuter les prestations conformément au code d'éthique de CI.

La réputation de Conversation International (CI) découle de notre attachement à nos valeurs fondamentales : intégrité, respect, courage, optimisme, passion et travail d'équipe. Le code de déontologie de CI (le "code") fournit aux employés de CI, aux fournisseurs de services, aux experts, aux stagiaires et aux bénévoles des conseils sur la mise en pratique des valeurs fondamentales de CI et définit des normes minimales de conduite d'éthiques que toutes les parties doivent respecter.

Pour être recevable, tous les candidats doivent signer une déclaration de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Toute violation du code d'éthique et de l'intégrité du processus de passation de marchés ainsi que de tous les documents doivent être signalés à CI via son service d'assistance en matière d'éthique à l'adresse www.ci.ethicspoint.com.

Directives COVID- 19

Le fournisseur doit respecter toutes les réglementations et tous les avis internationaux, nationaux ou locaux applicables régissant les voyages, y compris les mesures de sûreté, de santé et de sécurité en vigueur pendant toute la période d'exécution.

On s'attend à ce que CI et l'offrant prennent en considération et planifient en fonction des règlements et des avis internationaux, nationaux ou locaux régissant les voyages, y compris les mesures de sûreté, de santé et de sécurité en vigueur dans les pays que le consultant est censé visiter. Les consultations virtuelles sont possibles et attendues lorsque le travail sur le terrain en personne n'est pas possible.

Pub



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Numéro de l'appel d'offres : 014 GEF-CBIT/AO/CI

Pour la fourniture de
DEUX (2) lots de Logiciels informatiques.

Entité contractante :
Conservation International/CBIT

Financement en vertu du renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris à Madagascar.

Red



Section I. Instructions et directives générales

- 1- Introduction
- 2- Date limite de l'offre
- 3- Instruction aux soumissionnaires
- 4- Calendrier de soumission
- 5- Evaluation des propositions et attribution du contrat

Section II. Spécifications

Termes de références

Section III. Normes d'approvisionnement et de contrat

Modèle d'Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale

Section I. Instructions et directives générales

1- Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet « RENFORCEMENT DE LA CAPACITE NATIONALE A METTRE EN ŒUVRE LES ELEMENTS DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS a` MADAGASCAR, Conservation International sollicite de la part des fournisseurs implantés à Madagascar et aux autres pays, à fournir leur meilleure offre pour l'acquisition de DEUX (02) Lots indivisibles des matériels informatiques dont la liste est détaillée dans la Section II.

2- Date limite de l'offre

Les dossiers de soumission doivent contenir une proposition technique et une proposition financière à envoyer en version numérique à l'adresse e-mail suivante : infos.cimadagascar@moov.mg en copie bnccreddplus.cbit@gmail.com **ET** en version physique à l'adresse : Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, au plus tard le 10 Juillet 2021 à seize heures (16h) portant la référence « **ACQUISITION DES LOGICIELS INFORMATIQUES - Réf 014 GEF-CBIT/AO/CI** » et « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Tous les dossiers reçus après la date et l'heure indiquées sont irrecevables et rejetés.

3- Instructions aux soumissionnaires

a) Demande d'éclaircissement

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs questions à l'adresse e-mail suivante infos.cimadagascar@moov.mg. Toutes les questions et réponses seront transférées par CI à tous soumissionnaires ayant fait la demande du présent dossier.

b) Exigences aux dossiers de soumission :

Toutes les propositions doivent être soumises en un seul volume, composées de :

- La proposition technique
- La proposition financière, et
- L'engagement du soumissionnaire en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Net

Le présent dossier d'appel d'offres n'oblige pas la CI à exécuter un contrat ni à lui engager à payer les frais pour la préparation ou la soumission des propositions. En outre, CI se réserve le droit de rejeter toute proposition, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de CI.

i. Proposition technique

La proposition technique doit comprendre les parties suivantes :

- L'approche technique, la méthodologie et le plan de travail détaillé. La proposition technique doit décrire en détail l'approche proposée par le soumissionnaire pour l'exécution des exigences décrites à la Section II : Spécifications - les termes de référence.

ii. La proposition financière :

Les soumissionnaires doivent présenter leur proposition suivant le modèle « budget détaillé » stipulé dans la section ii.1. La durée de validité de la proposition financière est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date de la remise de soumission. La proposition de coût détaillé sert à déterminer les propositions les plus avantageuses et sera la base de négociation pour l'attribution du contrat. Le coût proposé doit inclure tous les bénéfices, les frais et les taxes afférents. Les coûts supplémentaires ne peuvent pas être inclus après l'attribution. Les révisions aux coûts proposés ne peuvent être apportées après la soumission, à moins que CI ne le demande expressément si la proposition du soumissionnaire est acceptée.

Ainsi, les offres doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le montant total. Toutes les informations de coût doivent être libellées en **ARIARY**.

CI se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation a des doutes quant au caractère raisonnable ou à l'exhaustivité de la proposition financière du soumissionnaire.

La proposition financière doit être présentée avec l'en-tête, la signature ainsi que les coordonnées fiscales du soumissionnaire.

ii.1 Budget détaillé :

Description du service	Unité	Quantité	Taux journalier	Montant total
TOTAL				

4- Calendrier de soumission

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais :

Date de publication dans les journaux locaux : 19, 23 et 25 Juin 2021

Date de publication sur Devex and CI Procurement site : 19 Juin 2021

Date limite pour les questions écrites : 03 Juillet 2021

Date limite de soumission : 10 Juillet 2021 à 16 heures

Les dates suscitées peuvent être modifiées à la seule discrétion de CI. Tout changement sera communiqué à tous les soumissionnaires intéressés et sera publié dans les journaux locaux.



5- **Evaluation des propositions et base d'attribution du contrat**

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont la proposition satisfait au mieux l'ensemble des critères d'évaluation (qualité et prix) énoncés ci-dessous, répond aux exigences en matière de capacité technique et à la partie financière jugée la plus avantageuse pour CI

Les critères d'évaluation techniques sont les suivantes :

- Conformité par rapport aux spécifications requises	30
- Présentation, régularité fiscale, expériences	10
- Délai de livraison	15
- Prestations similaires - Vérification des références	15
Total	70

Critère d'évaluation financière :

Seules les offres techniques ayant obtenu une note > 50 seront soumises à l'évaluation financière. Celle-ci sera notée sur la base du moins disant. Ainsi l'offre évaluée la mieux disante obtiendra la note supérieure de trente points (30 points) et les autres seront calculés au prorata valoris de leur offre respective.

Section II. Spécifications

Spécifications techniques des matériels informatiques

Les noms de fabricants, les appellations commerciales, les marques de commerce, les renseignements ou les numéros de catalogue figurant dans une spécification ou une exigence sont fournis à titre d'information seulement et ne sont pas destinés à limiter la concurrence. Les soumissionnaires peuvent proposer toute marque qui satisfait ou dépasse les spécifications, mais ils doivent indiquer le nom du fabricant et le numéro de modèle de ces marques dans la proposition.



Description du service	Unité	Quantité	Spécifications techniques	Lot
Microsoft Licence office	Unité	36	Microsoft Office 2019 Professionnel Plus version française avec Clé d'activation Originale, légale et permanente pour 36Pcs avec Support d'installation.(DVD ou lien d'installation)	Indivisible
Microsoft licence Windows 10 pro	Unité	43	Microsoft Windows 10 P Professionnel 64 bit FR version complète française, version DVD avec licence officielle pour l'activation à vie.	
Microsoft licence Windows std 2016	Unité	1	Windows Server 2019 Standard avec clé d'activation valable à vie et compatible uniquement avec PC 64 bits Licence permettant l'installation de deux machines virtuelles 15 Licences d'accès client périphérique Support d'installation pour Windows Server 2019 Standard 64 bits Des guides de téléchargement et d'installation bien détaillés et crédibles	
Logiciel anti-virus	Unité	53	Logiciel Anti-Virus pour Windows avec Licence d'exploitation et pour deux (02) ans de mise à jour en ligne.	

RU=

Section III. Normes d'approvisionnement et de contrat

Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Dossier d'appel d'offres : 014 GEF-CBIT/AO/CI

Objet : AQUISITION DE LOGICIELS INFORMATIQUES

Tous les candidats s'engagent à appliquer les normes de conduite les plus élevées en préparant, en soumettant leurs offres. Et, s'ils sont sélectionnés, ils se chargeront éventuellement des travaux spécifiés lesquels se conforment au code d'éthique de CI.

CI s'appuie sur l'intégrité personnelle, le bon jugement et le bon sens de tous les tierces parties agissant à son nom ou fournissant des services à l'organisation pour traiter des problèmes qui ne sont pas expressément traités par le Code ou comme indiqué ci-dessous/

1- En conformité avec le code d'éthique, nous certifions que :

- a) Nous comprenons et acceptons que CI ainsi ses partenaires contractuels, ses bénéficiaires et les autres parties avec lesquelles nous travaillons sont tenus de s'engager à respecter les normes les plus élevées de transparence, d'équité et d'intégrité en matière de la passation de marchés.

2- En conformité avec le respect des normes sociales et environnementales, nous certifions que :

- a) Nous nous engageons à respecter les normes élevées d'éthique et d'intégrité ainsi que toutes les lois applicables dans l'ensemble de nos opérations, y compris l'interdiction des actions en rapport avec le Trafic des personnes, le travail des enfants, le travail forcé, les abus sexuels, l'exploitation ou le harcèlement. Nous respectons les droits de l'homme internationalement proclamés et ne prenons aucune mesure qui contribue à la violation des droits de l'homme. Nous protégeons ceux qui sont les plus vulnérables aux violations de leurs droits et des écosystèmes qui les soutiennent.
- b) Nous respectons et appliquons pleinement les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale, y compris les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, conformément aux lois et règlements applicables au pays où le contrat doit être exécuté.

3- Pour ce qui est de notre éligibilité et notre conduite professionnelle, nous certifions que :

- a) Nous ne sommes pas et aucun de nos affiliés (membres, employés, sous-traitants et consultants) en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de cessation d'activité ou de faute professionnelle grave telle que déterminée par un Organisme de réglementation responsable d'octroi de licences et/ou de la réglementation des activités du candidat.



- b) Nous n'avons pas commis et nous ne livrerons pas à des actes criminels ou frauduleux. Nous n'avons pas été condamnés au cours des cinq dernières années par un jugement définitif pour des infractions telles que la fraude ou la corruption, le blanchiment d'argent ou la faute professionnelle.
- c) Nous n'avons pas été impliqués dans la rédaction ou la recommandation de l'étendue technique de ce document de sollicitation.
- d) Nous ne sommes pas engagés dans aucune collusion ou fixation de prix avec d'autres candidats.
- e) Nous n'avons pas fait de promesses, d'offres ou de subventions, directement ou indirectement, à des employés de CI impliqués dans cette acquisition, ou à un fonctionnaire du gouvernement en relation avec le contrat à exécuter, dans l'intention d'influencer indûment une décision ou de recevoir un avantage indu.
- f) Nous avons pris aucune mesure et ne prendrons aucune mesure pour limiter ou restreindre l'accès d'autres entreprises, d'organisation ou d'individus à participer au processus d'appel d'offres lancé par CI.
- g) Nous avons rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou des impôts conformément aux dispositions en vigueur du pays où le contrat doit être exécuté.
- h) Nous n'avons pas fourni et prendrons toutes les mesures raisonnables pour nous assurer que nous ne fournissons pas et n'octroierons sciemment un soutien matériel ou de ressources à toute personne ou entité qui commet, tente de commettre, préconise, facilite ou participe à des actes terroristes, ou a commis, tenté de commettre, faciliter ou participer à des actes terroristes, et nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de financement antiterroriste et de blanchiment d'argent (y compris USA Patriot Act et Us Executive Order 13224).
- i) Nous certifions que ni nous ni nos administrateurs, dirigeants, personnels clés ou bénéficiaires effectifs ne sommes inclus dans une liste de sanctions financières ou économiques, d'exclusion ou de suspension adoptées par les Etats-Unis, les Nations Unies, l'Union Européenne, la Banque Mondiale ou les Services généraux de la liste de l'administration des parties exclues des programmes d'approvisionnement fédéral ou de non-approvisionnement conformément aux OCOM 12549 et 12689 " exclusion et suspension'.

Nom :

Signature :

Titre :

Date :

Antananarivo le, 17 Juin 2021

Léa RAKOTOMALALA
Directeur des Opérations